

Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, si le contexte s'y prête.

VERS UNE CULTURE DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS : UNE RESPONSABILITÉ INFIRMIÈRE

« Au lieu de s'ingénier à tuer les microbes dans la plaie, ne serait-il pas plus raisonnable de ne pas les introduire? »

Louis Pasteur

Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF), à titre de réseau mondial d'experts cliniques en soins infirmiers, participe activement aux efforts collectifs visant l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins aux populations. Parmi les priorités sanitaires mondiales, la gestion des risques infectieux représente un défi majeur s'inscrivant au cœur de toutes les pratiques cliniques. De par sa proximité avec les patients et de par son rôle pivot au sein des équipes interdisciplinaires, l'infirmière est au cœur des activités de soins. Elle assume donc un leadership déterminant dans la prévention et le contrôle des infections.

Malgré tous les efforts déployés et les progrès réalisés en termes de prévention et de contrôle des infections, l'infirmière doit demeurer vigilante et continuer à s'investir dans ce champ d'intervention. Il s'agit là d'une responsabilité professionnelle qui doit se traduire dans tous les volets de sa pratique et dans chacun de ses gestes. Afin de jouer pleinement son rôle, l'expertise infirmière doit être reconnue et soutenue par toutes les instances.

Les infections liées aux soins de santé, à l'hôpital ou dans la communauté sont une menace constante affectant la vie et la sécurité des populations. Ces infections sont connues dans le monde entier et touchent aussi bien les pays développés que les pays pauvres en ressources. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ces infections constituent une cause majeure de complication des soins de santé apportant une augmentation de la mortalité et de la morbidité, une prolongation de l'hospitalisation et une majoration importante des coûts de santé¹.

La prévention et le contrôle des infections sont, dès lors, une responsabilité professionnelle et éthique que l'ensemble de la profession infirmière doit assumer afin que les populations du monde puissent recevoir des soins sécuritaires et de qualité. Les infirmières sont en mesure de contribuer de manière significative et tangible à la diminution des infections liées aux soins. L'implication de toute la communauté infirmière, dans tout le processus de gestion des risques infectieux, est une condition essentielle pour atteindre les objectifs de prévention et de contrôle des infections à l'échelle mondiale.

¹ Organisation mondiale de la santé. (2005). *Un soin propre est un soin plus sûr. Pourquoi un Défi mondial sur les infections nosocomiales*. Consultation en ligne : www.who.int/gpsc/background/fr/index.html.

C'est pourquoi, le SIDIIEF considère que :

- ✓ Le défi mondial de la prévention et du contrôle des infections constitue une des responsabilités fondamentales de la profession infirmière visant à assurer la sécurité des soins et la protection des vies humaines;
- ✓ Le développement d'une culture de soin axée sur la prévention et le contrôle des infections est capital : elle doit être enseignée dès la formation à tous les soignants et ce changement de culture passe par la mobilisation de la communauté infirmière autour d'objectifs communs de prévention et de contrôle des infections;
- ✓ Des pratiques infirmières exemplaires reconnues efficaces par la communauté scientifique pour prévenir et contrôler les infections associées aux soins doivent être diffusées et rendues accessibles;
- ✓ La circulation du savoir et le partage des expériences doivent se faire via des mécanismes simples et accessibles à tous, notamment auprès des collègues des pays en manque de ressources où le risque infectieux est beaucoup plus élevé qu'ailleurs dans le monde;
- ✓ La communauté infirmière a l'obligation professionnelle d'actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences en ce qui concerne la prévention et le contrôle des infections;
- ✓ Les infirmières qui détiennent une expertise avancée dans la gestion des risques infectieux doivent assumer un leadership et maintenir la mobilisation de tous les intervenants concernés;
- ✓ Les infirmières occupant des postes de direction et de gestion doivent faciliter et amorcer sans tarder le déploiement de programmes de gestion des risques infectieux;
- ✓ Les infirmières doivent collaborer avec tous les intervenants, à tous les échelons, pour promouvoir des habitudes de prévention des infections permettant d'éviter la propagation des agents pathogènes;
- ✓ Les infirmières doivent assurer un rôle de vigie et ne tolérer aucun écart en ce qui concerne le respect des mesures de prévention et de contrôle des infections;
- ✓ L'hygiène des mains est une mesure simple et l'une des actions la plus importante dans le contrôle et la prévention des infections, et cette mesure doit faire l'objet d'une surveillance et d'une observance strictes, y compris par tous les professionnels de la santé.

Par conséquent, le SIDIIEF en appelle à l'ensemble de la communauté infirmière — soignante, infirmière spécialiste, gestionnaire, professeur ou chercheur en sciences infirmières — pour qu'elle se mobilise sans tarder autour de valeurs et d'objectifs communs en vue de développer une réelle culture de prévention et de contrôle des infections dans le monde. La contribution infirmière s'inscrit dans une perspective de collaboration de tous les instants avec l'équipe interprofessionnelle, collaboration essentielle pour une prestation de soins de qualité et sécuritaire pour les populations.

LES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS – UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

Les infections liées aux soins, appelées aussi infections nosocomiales, représentent un problème de santé publique majeur à l'échelle planétaire. Ces infections sont contractées par une personne durant les traitements et les soins reçus, quelque soit le milieu : hôpital, centre de santé, dispensaire, domicile ou tout autre milieu de prestations de soins de santé. Une grande variété de bactéries, de virus, de champignons et de parasites peut être à l'origine de ces infections qui touchent aussi bien les pays développés que les pays pauvres en ressources et qui ont des conséquences majeures au plan économique et humain.

Les infections associées aux soins constituent les principales causes de complication des soins de santé ayant comme impacts l'augmentation de la morbidité et de la mortalité, la prolongation du temps d'hospitalisation et l'augmentation considérable des coûts de santé². Chaque année, le traitement et les soins de santé dispensés à des centaines de millions de patients dans le monde sont compliqués par la contraction d'infections acquises au cours des traitements et des soins de santé. L'Organisation mondiale de la santé estime à 10 % les dépenses totales des systèmes de santé liés aux coûts associés aux accidents et aux événements indésirables incluant les infections nosocomiales³.

L'émergence de nouveaux risques infectieux des dernières années (SRAS, grippe aviaire, grippe-H1N1, maladies à prion, bactéries multi-résistantes) et leur gestion difficile au niveau mondial ont créé une onde de choc forçant une prise de conscience aigüe des lacunes et de l'impact sur la sécurité des soins offerts aux patients. La recherche prépondérante de sécurité place aujourd'hui les systèmes de santé de toute la planète dans l'obligation de développer des politiques d'amélioration de la qualité de soins ainsi que des programmes de surveillance des risques infectieux bien identifiés. Tous les systèmes de santé sont aux prises avec la gestion des risques infectieux et une réorganisation des procédures de sécurité systématique est nécessaire pour assurer la sécurité des patients⁴.

Cet état de fait a créé un réveil bénéfique en ce qui a trait à la lutte aux infections. C'est pour ces raisons que l'*Alliance mondiale pour la sécurité des patients* de l'OMS a choisi, dès 2005, de consacrer le 1^{er} Défi mondial pour la sécurité des patients à la prévention des infections associées aux soins⁵. Pour la profession infirmière et les autres professionnels de la santé, la protection du public est une responsabilité majeure, voire un impératif. L'ensemble des systèmes de santé des pays doivent désormais orienter leurs actions afin de consolider les acquis, de maintenir la vigilance et de favoriser la mobilisation des personnes concernées autour de cet enjeu lié à la prévention et au contrôle des infections nosocomiales⁶. La coopération internationale est essentielle pour relever ce défi. Les prises de position politique sans volonté mondiale d'obtenir des résultats ne suffiront pas. Par conséquent, la prévention et le contrôle des infections doivent

² OMS. (2008). *Prévention des infections nosocomiales, 2^e édition. Guide pratique*. Genève : OMS.
Consultation en ligne : www.who.int/csr/resources/publications/WHO_CDS_CSR_EPH_2002.12fr.pdf.

³ OMS-Alliance mondiale pour la sécurité des patients-. (2005). *Défi mondial pour la sécurité des patients*. Genève : OMS.
Consultation en ligne : www.who.int/patientsafety; Repéré le 24.08.2010.

⁴ Déclaration du Luxembourg. (2005). *Sécurité du patient-en faire une réalité*. Commission européenne.

⁵ OMS-Alliance mondiale pour la sécurité des patients-. (2005). *Défi mondial pour la sécurité des patients*. Genève : OMS.
Consultation en ligne : www.who.int/patientsafety; Repéré le 24.08.2010.

⁶ Arruda, H. et Tremblay, M. « La prévention et le contrôle des infections nosocomiales, une priorité à maintenir, une responsabilité à partager », *Le Point en administration de la santé et des services sociaux*, vol. 2, été 2009, p. 4-5.

être une priorité pour tous : intervenants, établissements, population, et à tous les niveaux — local, régional, national et mondial.

LE LEADERSHIP INFIRMIER : UNE FORCE VIVE — UN POUVOIR D'AGIR

Le problème des infections nosocomiales dans le monde est inquiétant. Cette situation interpelle sans ambages la communauté infirmière afin que celle-ci se mobilise autour d'objectifs communs de prévention et de contrôle des infections, indépendamment de leur statut, de leur milieu de pratique ou de leur rôle. Cliniciens, enseignants, gestionnaires et chercheurs ont tous un leadership fort à assumer et doivent agir ensemble pour contribuer à la réduction des infections associées aux soins et prévenir les infections évitables.

La prévention et le contrôle des infections nosocomiales ne sont pas strictement une préoccupation de spécialistes. Il s'agit plutôt d'une responsabilité collective partagée par tous et d'une collaboration interprofessionnelle où les infirmières jouent un rôle actif. Plus une action préventive est rapide, plus elle risque d'avoir du succès et des retombées positives. Il faut agir au quotidien et sans tarder.

En tant que groupe de professionnels de la santé le plus imposant au monde et de par son rôle de proximité avec les patients, les infirmières sont quotidiennement confrontées à cet énorme défi mondial qu'est la prévention et le contrôle des infections. Leur omniprésence et leurs compétences en la matière en font des professionnelles de choix. Elles sont capables d'identifier le niveau de risques infectieux liés aux soins, à l'environnement et aux personnes, et sont aussi capables d'agir, de planifier et de déterminer les actions pertinentes à prendre. La santé et la sécurité de leurs patients se jouent dans tous les aspects des soins qui leur sont prodigués.

Tout le corps infirmier, au sein de tous les milieux, doit faire preuve d'un grand leadership dans la lutte contre les infections nosocomiales en mettant à profit son savoir, ses habiletés, son jugement clinique, ses attitudes et comportements pour agir immédiatement et initier les mesures appropriées de prévention et de contrôle des infections⁷. Les infirmières qui détiennent une expertise avancée dans la gestion des risques infectieux doivent également exercer un leadership fort et prendre la place qui leur revient. Des pratiques infirmières exemplaires reconnues efficaces par la communauté scientifique pour prévenir et contrôler les infections doivent être mises de l'avant.

Dans le domaine de la gestion des risques infectieux, les infirmières possèdent un savoir et des compétences spécifiques. Par conséquent, elles ont une responsabilité professionnelle et éthique de mettre à profit, sans plus tarder, les interventions nécessaires en matière de prévention et de contrôle des infections telles l'organisation de surveillance, la mise au point de procédures ou de protocoles de soins, l'instauration de mécanismes d'évaluation, d'information et de formation, de même que l'entretien des locaux, des équipements et du matériel.

⁷ College of Nurses of Ontario. (2009). *Infection Prevention and Control. Practice Standard.*

UNE PRATIQUE CLINIQUE FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES : UNE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Les responsabilités professionnelles liées à la prévention et au contrôle des infections doivent se traduire dans toutes les facettes de la pratique infirmière et dans chacun de ses gestes. Pour assurer pleinement leur rôle, il est essentiel que les infirmières intègrent les connaissances de pointe dans ce domaine⁸. Les connaissances scientifiques en la matière sont en constante évolution et changement. Les pratiques cliniques vont forcément évoluer devant le résultat de nouvelles données probantes. Aussi, les infirmières doivent consulter les ressources appropriées pour mettre à jour leurs connaissances et s'assurer du renouvellement des pratiques par la recherche en sciences infirmières⁹.

Il existe encore un fossé énorme entre les données scientifiques cumulées au cours des dernières années sur la prévention et le contrôle des infections et l'implantation de pratiques cliniques exemplaires sur le terrain¹⁰. Selon les experts, la maîtrise des risques infectieux repose sur un ensemble de mesures très simples allant de l'hygiène des mains aux mesures d'asepsie, à la sécurité du matériel et aux mesures de protection et de contrôle. La transmission croisée des agents pathogènes par les mains est la cause principale des infections liées aux soins et le mode de transmission le plus fréquent, compte tenu du contact direct ou indirect qu'impliquent les soins aux personnes. La mesure principale de prévention des infections est aussi simple que l'hygiène des mains. Pourtant, l'observance de cette pratique clinique demeure très faible¹¹. L'enjeu de la prévention et du contrôle des infections se joue donc sur le terrain et le tir doit être ajusté.

Toutefois, une formation insuffisante entraîne l'augmentation d'événements indésirables tels : chutes de patients, erreurs de médication, infections nosocomiales, réadmissions et recrudescence des taux de mortalité dans les établissements de soins. Soulignant les conséquences sérieuses pour les patients, le personnel et les systèmes de santé, le Conseil international des infirmières (CII) déplore haut et fort l'insuffisance de la formation¹². De son côté et déplorant le fait que les professionnels de la santé travaillent en silos, la Haute autorité de Santé (HAS) de France insiste également sur la nécessité d'un profond changement de culture qui mise, dès la formation, sur la communication interprofessionnelle fondée sur le partage de connaissances scientifiques. Le savoir, pierre angulaire de la concertation entre les professionnels, est essentiel à de véritables avancées en matière de sécurité des patients et de prévention d'événements indésirables¹³.

⁸ Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). (2008). *Protéger la population par la prévention et le contrôle des infections. Une contribution essentielle de l'infirmière. Prise de position sur le rôle et les responsabilités de l'infirmière et matière de prévention et de contrôle des infections.*

⁹ College of Nurses of Ontario. (2009). *Infection Prevention and Control. Practice Standard.*

¹⁰ OMS. (2011). « Global Alert and Response (GAR) Infection prevention and control in health care for preparedness and response outbreak ». Consultation en ligne : www.who.int/csr/bioriskreduction/infection_control/background/en/index.html.

¹¹ Pittet, D. (2009). « Hygiène des mains : révolutions, normalisation, globalisation », *Rev. Med. Suisse*, 5 : 716-721. Consultation en ligne : http://rms.medhyg.ch/article_p.php?ID_ARTICLE=RMS_197_0716.

¹² Conseil international des infirmières (CII). (2002). *Sécurité des patients. Prise de position.*

¹³ Leape, L., Berwick, D., Clancy, C., Conway, J., Gluck, P., Guest, J. et al. « Transforming healthcare: a safety imperative », *Qual Saf Health Care*, 2009 Déc; 18(6) : 424-428 dans Brami, J. (2010). *Résultats décevants en matière de sécurité des soins.* Haute autorité de santé (HAS). DCP et Pratiques, no 47; 02.09.2010.

Pour les infirmières, la mise en œuvre des mécanismes de partage des savoirs et des expériences auprès de leurs collègues est primordiale. Cette manière de voir et de faire contribue à constituer une véritable communauté internationale d'échanges et d'apprentissage dans un esprit de collaboration interprofessionnelle au profit de la santé pour tous. Les infirmières sont particulièrement bien dotées pour participer à ces activités de prévention et de contrôle des infections, car elles ont les connaissances théoriques nécessaires pour comprendre les interventions requises et possèdent des aptitudes pertinentes liées à la communication.

LE RÔLE DE VIGIE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS : UN IMPÉRATIF

Le rôle des infirmières est capital et son apport est reconnu par toutes les grandes instances politiques, économiques, sociales et académiques. Le contrôle des infections passe notamment par la collaboration interprofessionnelle, l'engagement et l'investissement sans faille de chaque infirmière, lesquelles sont régulièrement en contact avec les clientèles les plus vulnérables aux infections.

Les infirmières ne doivent tolérer aucun écart en ce qui concerne le respect des mesures de prévention et de contrôle des infections. Elles doivent assurer une vigilance constante et signaler aux autorités compétentes, dans les meilleurs délais, la présence de toute infection ou de mauvaises pratiques liées à la prévention et au contrôle des infections. Elles doivent également veiller au respect de l'observance des pratiques d'hygiène des mains et procéder à l'examen continu des politiques en matière d'asepsie. En d'autres mots, son rôle de vigie comporte l'obligation de signaler, de documenter et de prévenir tous risques qui sont les siens et également ceux générés par les autres professionnels.

Aussi, toutes les infirmières peuvent sensibiliser, informer et communiquer à l'ensemble du personnel l'importance des mesures de prévention et de contrôle des infections. La transmission des informations aux populations concernées favorise la participation des patients et de leurs proches et vise à garantir la sécurité des soins.

Le rôle de vigie est, dans ce cas, capital pour le développement d'une culture de prévention et de contrôle des infections. À l'hôpital, à la clinique, en salle d'opération, en cabinet privé, au chevet du patient, auprès de la famille et des proches, à l'école, au domicile, dans la rue, bref en tout temps et en tout lieu, l'infirmière est la sentinelle qui assure la sécurité, la qualité et la protection de la santé et de la vie des personnes.

LES GESTIONNAIRES ET LES DÉCIDEURS : UNE IMPLICATION ESSENTIELLE

Dans le processus de gestion des risques infectieux, les infirmières sont indispensables. Le développement des connaissances et des compétences dans ce domaine est absolument nécessaire pour que ces dernières assument pleinement leurs responsabilités professionnelles à travers l'ensemble du système de soins. Les données probantes issues de recherches scientifiques doivent être rendues accessibles à l'ensemble de la communauté infirmière. Dans cette perspective, la circulation du savoir et le partage des expériences peuvent et doivent se faire via des mécanismes simples et accessibles à tous, notamment auprès des collègues des pays

en voie de développement où, selon l’OMS, le risque infectieux est de deux à vingt fois plus élevé qu’ailleurs dans le monde¹⁴.

Il a été démontré que l’adoption de programmes structurés par des ressources suffisantes et formées adéquatement diminue le taux des infections¹⁵. Pour être efficaces, les programmes de lutte contre les infections doivent être complets et porter aussi bien sur les activités de surveillance et de prévention que sur la formation du personnel¹⁶. Une action concertée est donc nécessaire pour promouvoir des stratégies de prévention et de contrôle des infections dans tous les pays et à tous les niveaux — local, national et international.

De nombreuses infirmières occupant des postes de direction et de gestion doivent faciliter et amorcer sans tarder le déploiement de programmes de gestion des risques infectieux dans lesquels les infirmières sont intégrées. Décideurs et gestionnaires doivent reconnaître explicitement les compétences des infirmières dans ce domaine, et sont invités à prendre les moyens nécessaires et à mettre sur pied les infrastructures permettant aux infirmières d’assumer pleinement leur rôle en ce qui concerne la prévention et le contrôle des infections.

Le défi des gestionnaires et des décideurs est de prévenir la transmission des infections dans les milieux de soins. Ainsi, malgré les efforts soutenus et les progrès réalisés en matière de prévention et de contrôle des infections nosocomiales, il s’avère essentiel de maintenir une vigilance à tous les niveaux. La prévention et le contrôle des infections doivent demeurer une priorité dans l’allocation des ressources humaines, matérielles et financières, tant sur le plan local, régional que national. En d’autres mots, la prévention et le contrôle des infections doivent être calculés comme un investissement et non comme une dépense.

Adopté par le conseil d’administration du SIDIIEF le 6 décembre 2011.

¹⁴ Organisation mondiale de la santé. (2005). *Un soin propre est un soin plus sûr. Pourquoi un Défi mondial sur les infections nosocomiales*. Consultation en ligne : www.who.int/gpsc/background/fr/index.html.

¹⁵ OIIQ. (2008). *Protéger la population par la prévention et le contrôle des infections. Une contribution essentielle de l’infirmière. Prise de position sur le rôle et les responsabilités de l’infirmière en matière de prévention et de contrôle des infections*.

¹⁶ OMS. (2008). *Prévention des infections nosocomiales. Guide de pratique*. 2^e édition.

RÉFÉRENCES

Allegrandi, B., Chraïti, M-N., Sax, H., Bagheri-Nejad, S., Dharan, S., Leotsakos A., Richet, H. et Pittet, D. (2009). « Prévention des infections liées aux soins : une priorité pour la sécurité des patients et la santé publique mondiale », *Revue Médecine Suisse*, 5 : S35-S39.

ANAES. (2003). *Principes méthodologiques pour la gestion des risques en établissements de santé*.

Arruda, H. et Tremblay, M. (2009). « La prévention et le contrôle des infections nosocomiales, une priorité à maintenir, une responsabilité à partager », *Le Point en administration de la santé et des services sociaux*, vol. 2, été 2009, p. 4-5.

Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2000). *Les agents transmissibles par le sang : Les obligations déontologiques des infirmières et infirmiers*. Ottawa. Canada.

Beaudreau, L. « Le défi du gestionnaire : prévenir la transmission des infections en milieu de soins », *Le Point en administration de la santé et des services sociaux*, vol. 2, été 2009, p. 10-11.

Biltery, R. et François Milord. (2008). « Prévention des infections nosocomiales — un sujet d'actualité aussi dans les pays en voie de développement », *Perspective infirmière*, sept-oct. 2008, p. 21 à 26.

Centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales et associées aux soins (CCLIN) Sud-Est. (2004). *Prévention du risque infectieux : du savoir à la pratique infirmière*.

Centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales et associées aux soins (CCLIN) Sud-Ouest. (1998). *Recommandations pour une bonne coopération entre les instituts de formation et les structures de lutte contre les infections nosocomiales*, v. 1, avril 1998.

Circulaire DHOS/E 2/E 4 N° 2004 – 176 du 29 mars 2004 relative aux « Recommandations pour la mise en place d'un programme de gestion des risques dans les établissements de santé », *Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées*.

College of Nurses of Ontario. (2009). *Infection Prevention and Control. Practice Standard*.

Commission européenne. (2009). *Sécurité des patients aux plans européen et mondial*.

Consultation en ligne : www.sante.gouv.fr/securite-du-patient-aux-plans-europeen-et-mondial.html.

Commission européenne. (2010). *Sécurité des patients et qualité des soins de santé*. Rapport euro baromètre 327/vague 72.2, réalisé par TNS Opinion et Social, Bruxelles, 2010 pour la Direction générale santé et des consommateurs.

Communication de la commission au parlement européen et au conseil, relative à la sécurité des patients, y compris la prévention des infections associées aux soins et à la lutte contre celles-ci, Bruxelles, 15.12.2008.

Conseil international des infirmières. (2002). *Sécurité des patients. Prise de position*.

Déclaration du Luxembourg. (2005). *Sécurité du patient- en faire une réalité*. Commission européenne, avril 2005.

Delecroix, G. (2011). « Responsabilité infirmière face aux infections nosocomiales », *Revue de l'infirmière*, juin-juillet 2011, n° 172, p. 27-29.

Fougeyrollas, P., Cloutier, R., Bergeron, H., Côté, J. et St-Michel, G. « Classification québécoise : Processus de production du handicap », *Réseau international sur le Processus de production du handicap*, 1998, p. 43.

« Infectiologie et hygiène, gestion des risques et soins infirmiers », *Les essentiels en IFSI*, collection dirigée par C. Siebert et K. Le Neures. Masson, 2009.

« Infections associées aux soins, guide à la communication », *HygièneS*, n° hors série, juin 2010.

« Infections nosocomiales : le dossier », *Ministère de la Santé et des Sports*, janvier 2009.

Kouabenan, D., Cadet, B., Hermand, D. et Munoz Sastre, M. « Psychologie du risque », *De Boeck*, Bruxelles, 2006, 346 p.

« La prévention et le contrôle des infections nosocomiales : une priorité à maintenir », *Le Point en administration de la santé et des services sociaux*, Cahier spécial, vol. 2, été 2009.

Leape, L., Berwick, D., Clancy, C., Conway, J., Gluck, P., Guest, J. et al. « Transforming healthcare: a safety imperative », *Qual Saf Health Care*, 2009 Déc; 18(6) : 424-428 dans Brami, J. (2010). *Résultats décevants en matière de sécurité des soins*. Haute autorité de santé (HAS). DCP et Pratiques, no 47; 02.09.2010.

Leprohon, J. « Vers une amélioration continue de la qualité », *L'infirmière du Québec*, mai-juin 2000, p. 25-41.

« Les infections nosocomiales : favoriser une culture de prévention », *Le Point en administration de la santé et des services sociaux*, Cahier spécial, vol. 1, mai 2008.

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2008). *Protéger la population par la prévention et le contrôle des infections : une contribution essentielle de l'infirmière. Prise de position sur le rôle et les responsabilités de l'infirmière en matière de prévention et de contrôle des infections*.

Organisation mondiale de la santé-Alliance mondiale pour la sécurité des patients. (2005). *Défi mondial pour la sécurité des patients*. Genève : OMS.
Consultation en ligne : www.who.int/patientsafety; Repéré le 24.08.2010.

Organisation mondiale de la santé. (2005). *Un soin propre est un soin plus sûr. Pourquoi un Défi mondial sur les infections nosocomiales*. Consultation en ligne : www.who.int/gpsc/background/fr/index.html.

Organisation mondiale de la santé. (2007). *Neuf solutions pour la sécurité des patients*. OMS : Un soin propre, un soin plus sûr. Consultation en ligne : www.who.int/gpsc/background/fr.

Organisation mondiale de la santé. (2008). *Prévention des infections nosocomiales, 2^e édition. Guide pratique*. Consultation en ligne : www.who.int/csr/resources/publications/WHO_CDS_CSR_EPH_2002.12fr.pdf.

Organisation mondiale de la santé. (2011). « Global Alert and Response (GAR) Infection prevention and control in health care for preparedness and response outbreaks ». Consultation en ligne : www.who.int/csr/bioriskreduction/infection_control/background/en/index.html.

Pittet, D. (2009). « Hygiène des mains : révolutions, normalisation, globalisation », *Rev Med Suisse*; 5: 716-721. Consultation en ligne : http://rms.medhyg.ch/article_p.php?ID_ARTICLE=RMS_197_0716.

Pollet, C. et Rothan-Tondeur, M. (2011). « Impact de l'organisation des soins sur la prévention des infections — Revue systématique de la littérature », *École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)*.

« Surveiller et prévenir les infections associées aux soins », *HygièneS*, vol. XVIII, n° 4, 2010.

Tissot, N. « Un exemple de constitution du savoir en soin infirmier », *Soins formation Pédagogie, encadrement*, n° 28, 4^e trimestre 1998, p. 20-24.